

Mairie de LE BIOT

18 route de l'Eglise

74430 LE BIOT

04.50.72.12.06

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 31 août 2026

- 64 / 2026 – DESIGNATION D'UN REFERENT « INCENDIE et SECOURS »
Adoptée à l'unanimité
- 65 / 2026 – DESIGNATION D'UN REFERENT « SECURITE ROUTIERE »
Adoptée à l'unanimité
- 66 / 2026 - BUDGET PRINCIPAL : ETALEMENT DES CHARGES FINANCIERES
Adoptée à l'unanimité
- 67 / 2026 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : ETALEMENT DES CHARGES FINANCIERES
Adoptée à l'unanimité
- 68 / 2026 – TRAVAUX : APPROBATION DU PROJET DE REFECTION DE LA TOITURE ET
RAVALEMENT DES FACADES DU BATIMENT COMMUNAL « LYS MARTAGON »
Adoptée à l'unanimité
- 69 / 2026 – FONCIER : VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE A 2181
Adoptée à l'unanimité
- 70 / 2026 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC TAF74 POUR
2026-2027
Adoptée à l'unanimité

Le Biot, le 1^{er} septembre 2026

Le Maire,
Yann MORAND

